

FOSSES Mag

MENSUEL MUNICIPAL D'INFORMATIONS LOCALES - SEPTEMBRE 2021

www.ville-fosses95.fr

ÉTÉ 2021 : REPOS, RETROUVAILLES, RÉJOUISSANCES

PAGES 4 À 6



CULTURE-LOISIRS
L'EMMD de A à Z

12-13



**NOTRE VILLE,
VOTRE MAIRIE**
Les nouveautés
de la rentrée

17



JEUNESSE
Vacances riches
à prix mini

9

Bloc-notes

Ça se passe à Fosses en ...

SEPTEMBRE 2021

Mercredi 1^{er}

Mise en place de l'Espace Citoyen sur internet (voir p. 17)

Jeudi 2

Rentrée scolaire

Samedi 4

Accueil des nouveaux habitants (voir p. 11)

Samedi 4

Forum des associations au gymnase Cathy Fleury et au stade (voir p. 11)

Lundi 6

Comité des usagers au Bouquet d'automne (voir p. 10)

Vendredi 10

Bowling à Moussy-le-Neuf avec le Bouquet d'automne (voir p. 10)

Mardi 14

Visio-conférence *Prenons soin de ceux qui aident* (voir p. 11)

Vendredi 17

Sortie à Compiègne avec le Bouquet d'automne (voir p. 10)

Vendredi 17

Conférence *Plus de pas au centre social Agora* (voir p. 11)

Samedi 18

La Grande Dictée en plein air (voir p. 10 et 20)

Samedi 18

Exposition de la JPGF à la salle Delambre (voir p. 14)

Dimanche 19

Exposition de la JPGF à la salle Delambre (voir p. 14)

Dimanche 19

Journée découverte sur les cours de l'EMMD à l'Espace Germinal (voir p. 12)

Dimanche 19

Concert du Quintet Linos à l'église Saint-Etienne (voir p. 14)

Lundi 20

Marche à Senlis avec le Bouquet d'automne (voir p. 10)

Mercredi 22

Conseil municipal à l'hôtel de ville à 20h

Vendredi 24

Dernier jour pour réserver un stand à la brocante (voir p. 16)

Jeudi 30

Ciné-concert jazz manouche avec *Les Fils du Vent* au cinéma de l'Ysieux (voir p. 10)

Jeudi 30

Dernier jour pour transmettre son avis d'imposition en mairie pour le quotient familial (voir p. 17)

ET EN OCTOBRE

3 octobre : Brocante en centre-ville

Du 4 au 10 octobre : Semaine Bleue avec le centre social Agora et le Bouquet d'automne

15 octobre : Cirque *Et la mer s'est mise à brûler* à l'Espace Germinal

9 ou 16 octobre : Rando Rose dans le cadre d'Octobre Rose

Suivez l'actualité de la ville sur www.ville-fosses95.fr,

sur la page facebook :

VilledeFosses



et sur YouTube :

Ville de Fosses



FOSSMAG

Septembre 2021 - 45^e année - 5 500 exemplaires - Édition : Mairie de Fosses

1, place du 19-Mars-1962, B.P. 50036, 95477 Fosses Cedex

Téléphone : 01 34 47 40 40 - Courriel : contact@ville-fosses95.fr

Internet : www.ville-fosses95.fr

Ouverture au public : lundi de 13h30 à 17h15 ;

mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15 ;

jeudi : 14h30 à 19h45.

Directeur de la publication : Pierre Barros

Rédactrice en chef : Valentine Decoin - Tél. : 01 34 47 40 12

Apprentie-rédactrice : Mounia Chaoui

Photos : VD, MC, D.R. sauf mention contraire

Conception : Studio Orient Express, 6 rue Bezout, 75014 Paris - Tél. : 01 88 47 74 86

Impression : Passion Graphic, 11 rue Denis-Papin, ZI des 50 Arpents, 77680 Roissy-en-Brie

Distribution : Champar - Tél. : 01 34 07 12 50



Dépôt légal : 6997P

À votre écoute...

Posez vos questions, les services municipaux vous répondent.

Le pass sanitaire est-il obligatoire dans les équipements municipaux ?

Oui, à l'exception de ceux à caractère social comme le centre social Agora.

L'épidémie de Covid-19 continue de sévir et de nouvelles mesures ont été annoncées cet été par le gouvernement.

Celui-ci a étendu le pass sanitaire à de nombreux lieux et, **depuis le 9 août 2021**, il est obligatoire pour le public adulte de plus de 18 ans, comme pour les agents et les prestataires qui interviennent dans ces lieux, dans certains de nos équipements municipaux :

- La ludo-médiathèque
- L'école de musique et de danse
- Le foyer Bouquet d'automne
- Les équipements sportifs (couverts et stades)
- Et lors des festivités organisées sur l'espace public.

L'Espace Germinal, le cinéma de l'Ysieux, la piscine intercommunale sont aussi soumis à cette obligation.

Trois certificats sont reconnus pour le pass sanitaire :

- Certificat de vaccination complet avec QR code ou
- Certificat de test négatif de moins de 72 h avec QR code ou
- Certificat de test positif d'au moins 15 jours et de moins de 6 mois (dans le cas où vous avez contracté la Covid-19 et en êtes guéri.e) avec QR code

Ces certificats peuvent être présentés sur un smartphone, comme sur papier. Si votre certificat n'est pas valide, ou bien si vous n'en avez pas, l'agent qui contrôle ne pourra pas vous donner accès au lieu.

La conformité du certificat est vérifiée à l'entrée des lieux selon les règles sanitaires en vigueur. Cette vérification ne permet ni d'avoir accès, ni de stocker vos données médicales.

Merci pour votre compréhension et votre coopération.

Posez vos questions *via* le site de la ville www.ville-fosses95.fr rubrique Contact.

Édito



© DR

BONNE RENTRÉE !

En cette rentrée scolaire 2021, plusieurs nouveautés nous attendent.

Tout d'abord, nous sommes heureux d'accueillir de nouvelles familles à Fosses et leur souhaitons la bienvenue ! Un temps de rencontre en mairie leur est proposé le samedi 4 septembre¹ pour faire connaissance avec l'équipe municipale et découvrir la ville. Avec ces nouveaux foyers, trois nouvelles classes sont créées à Fosses : une à l'école Alexandre-Dumas, une à la maternelle Alphonse-Daudet et une autre à l'école élémentaire du même groupe scolaire. Les travaux d'aménagement ont été menés à bien durant les vacances.

Autre nouveauté : les parents fossatussiens vont découvrir dès la fin août un nouveau portail famille numérique : *l'Espace citoyens* remplace l'Espace Famille. Il les accompagnera pour une année scolaire plus facile. Cette solution permet en effet aux parents de gérer plus facilement les réservations, annulations et paiements de la cantine, des accueils périscolaires et des journées au centre de loisirs. Autre avantage, souhaité par les parents : la post-facturation, basée sur les services consommés (voir p. 17).

Le collège et le lycée ouvrent aussi leurs portes et nous sommes attentifs aux projets qu'ils déploient. Nous soutenons les équipes administratives et enseignantes et les parents d'élèves engagés qui luttent pour que nos établissements aient les moyens adéquats pour assurer leurs missions. Notam-

ment le nombre d'enseignants qualifiés qui correspond aux effectifs !

Pour cela, l'engagement dans les associations de parents d'élèves est crucial. Quel que soit l'âge de vos enfants, accompagnez leur scolarité en rejoignant les associations de parents d'élèves. Votez pour vos représentants lors des élections et agissez avec eux pour faire avancer les choses.

Il y a même une association de parents d'élèves pour l'Ecole municipale de musique et de danse ! Si vous ne connaissez pas l'EMMD, *Fosses Mag* vous invite à la découvrir, de A à Z (pp. 12-13). Et pour s'inscrire, rendez-vous au Forum des associations, comme chaque année. Il a lieu au gymnase Cathy Fleury et sur le stade le samedi 4 septembre aussi. Les nombreuses associations de Fosses vous y accueilleront pour vous proposer leurs activités.

Nous vous retrouverons aussi le 18 septembre pour la Grande Dictée, ainsi que les 18 et 19 au village pour découvrir ce que les archéologues ont trouvé lors des fouilles menées cet été... Surprise !

L'été n'a pas été très chaud à Fosses, c'est vrai, mais il a été actif, joyeux, dynamique - dans le respect des mesures anti-covid - dans toutes les structures municipales et les événements proposés ont rencontré du succès.

L'année qui débute est pleine de beaux projets. Ensemble restons prudents et attentifs à la situation sanitaire pour pouvoir en profiter !

PIERRE BARROS
MAIRE DE FOSSES

¹ Si vous vous êtes installés à Fosses depuis moins d'un an, faites-vous connaître au centre social Agora (01 34 47 40 22) ou à l'accueil de la mairie pour recevoir l'invitation.

Eté 2021, repos, retrouvailles, réjouissances

30 juin

Inauguration de l'épicerie sociale. Le projet, porté par le CCAS voit officiellement le jour à l'ancienne école Henri-Barbusse, en présence du maire, Pierre Barros, de Léonor Serre, adjointe au maire, déléguée à l'action sociale. Dans la supérette gérée avec l'aide de bénévoles, des denrées à moindre coût et un accompagnement pour sortir de la précarité.



3 juillet

Le Fossatussien Counda Bathily devient Champion de l'Open de France Muay Thai Combat en amateur. Victoire décrochée haut la main face à deux adversaires successifs au complexe sportif PSA d'Aulnay-sous-Bois dans la catégorie -81kg en classe B. Félicitations champion !

7 juillet

Nouvelle équipe et nouveau président, Jean-François Courat, pour La Boule Sympa. Le club de pétanque de Fosses a repris les compétitions et vous attend sur le boulodrome du jardin de Serrès tous les après-midis (ou presque) pour jouer en toute convivialité.



3 juillet

Fête de la ville ! Quel plaisir de se retrouver après de longs mois compliqués. Défilé avec la Batuc'à Fosses et les Colors (ci-contre), blind test avec le Point-Jeunes et musiques sous le kiosque



8 juillet

Mike Ossain, entraîneur du Thai Fight Club de Fosses, gagne son premier combat professionnel de kick boxing contre Yanis Ladjal au Country Club de Rueil-Malmaison ! Ce combat, relayé par RMC Sport, marque ses débuts de boxeur professionnel. Sur la photo, Mike concentré lors de la pesée avant son combat.



ont joyeusement animé la journée. La soirée s'est terminée sous les notes de l'accordéoniste Peter Dimler avec un dîner en musique sur la place du 19-Mars-1962, avant le bal animé par DJ Logan pour la touche finale.



14 juillet

Hommage en petit comité pour la Fête nationale.



15 juillet

Le premier volet des Terrasses d'été s'installe au Jardin de Serrès en partenariat avec la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France de 15h30 à minuit. En soirée : spectacle de cirque (ci-dessus) et projection en plein-air du film « Moonrise Kingdom » sur grand écran.



5 au 9 juillet

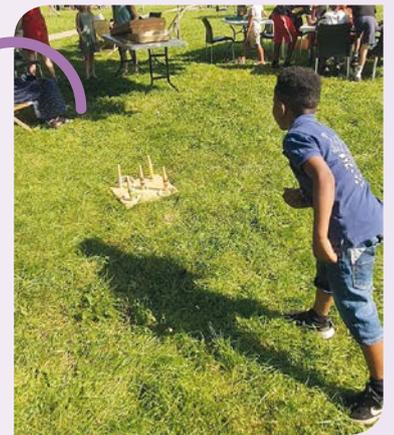
Les journées Fosses Plage amorcent l'été dans la ville. Le centre-ville accueille, toute la semaine, familles et amis pour commencer la pause estivale en douceur. Sur place bac à sable, transats, parasols, jeux, magazines... Mode familiale activé !

Le 8 juillet, Louna Gane (ci-dessous) nous montre la maison de ses rêves peinte en plein air grâce à la carriole à peinture du centre social Agora.



22 juillet

Le soleil est au rendez-vous pour ces Terrasses d'été au parc des Trois Collines. La ressourcerie Imaj apprend à donner une seconde vie aux vieux tee-shirts. On tire à l'arc ici, on customise son sac en toile là. Pour modeler l'argile, on suit les conseils d'Élisabeth Lory de l'Atelier Entre Pots.



De nombreux jeux de la ludo-médiathèque sont disponibles et à l'ombre, on pêche avec le Sigidurs, mais pas des poissons ! Emballages en cartons et plastiques sont au bout de la ligne !



Du vendredi 6 au dimanche 8 août

Week-end à Houlgate, à proximité de Deauville pour les jeunes de 11 à 14 ans ! Au programme : leçon de bouée tractée, paintball, une soirée cinéma, une visite de la ville et un après-midi à la plage de Deauville. Pour en lire davantage sur l'été de folie des jeunes Fossatussiens avec le Points-Jeunes, rendez-vous à la page jeunesse (p. 9).



11 août

Le Maire, Pierre Barros, visite les fouilles archéologiques au village menée par la JPGF. Ci-dessus, avec Danièle Lambert. Ci-dessous, avec Rémy Guadagnin, président de l'association et deux jeunes bénévoles de Fosses : Gabriel Lory (à gauche) et Victoria Lutz qui tentent de reconstituer des poteries entières, à partir de tessons. (voir p. 14).



12 août

Opération « Graines d'aventuriers » avec le Point-Jeunes et ses partenaires. Une journée animée par Réda Didi, ancien conseiller ministériel (Ville, jeunesse et sport). À l'occasion, les jeunes inscrit.e.s ont vécu une initiation au full-contact avec Abel El Quandili, 16 fois champion du monde de différentes disciplines de combat. Ils et elles ont également participé à un atelier d'écriture avec l'écrivain Mabrouck Rachedi et à une initiation au théâtre, avec le Théâtre de l'opprimé fondé par Rui Frati. La journée s'est terminée par un échange avec deux policiers.



13 août

Une magnifique journée à la Mer de Sable pour tous les enfants du centre de loisirs. A droite, les Loustics (3 ans) qui profitent du soleil, à gauche, les Fripouilles (4 ans) qui ont trouvé un coin d'ombre.



NOUVEAU

Wings Factory, du poulet pour tous

Place Seguin, Kamel Dous, 35 ans, a ouvert *Wings Factory* en juillet dernier. Dans cet établissement de 53 m², le poulet est la vedette : on y a le choix entre *tenders* (blancs de poulet frits), *wings* (ailes et pilons de poulet frits), assortiments des deux ou sandwiches... au poulet ! Le tout peut être accompagné de frites croustillantes, de boissons variées et de savoureux desserts comme le tiramisu maison. Ancien technicien de maintenance en climatisation, le Fossassien a fait ses classes en aidant son frère au *Grill Factory* voisin ces dernières années.



→ Kamel Dous, le fondateur et gérant de *Wings Factory*.

Il a maintenant choisi de voler de ses propres ailes dans la restauration rapide avec le poulet frit pour se différencier des restaurants de kébab, pizzas et burgers déjà présents à Fosses et aussi parce qu'il aime ça ! Des prix étudiés, des portions généreuses, un cadre lumineux et un bon accueil complètent la proposition. Une formule à tester sans tarder, à emporter ou à déguster sur place (dans le respect des mesures sanitaires en vigueur).

» *Wings Factory*, 11 place Seguin, 95470 Fosses. Tél. : 01 34 31 80 39. Ouvert du lundi au samedi 11h-23h, vendredi 15h-23h (fermé le dimanche).

Vape Shop Fosses

Les vapoteurs peuvent enfin trouver leurs fournitures à Fosses, place du 19-Mars-1962. Jérôme Guillot et Julien Zeitoun y ont ouvert leur Vape Shop en juillet dernier.



→ Jérôme Guillot et Julien Zeitoun, anciens fumeurs, vapoteurs associés.

Après avoir travaillé ensemble, puis dans des entreprises différentes tout en restant amis, tous les deux ont eu l'envie et l'opportunité au même moment de se mettre à leur compte. « *Nous avons été gros fumeurs avec des problèmes de dépendance, et nous nous sommes convertis au vapotage, donc on a logiquement choisi ce domaine,* » explique Jérôme. « *Nous sommes convaincus des avantages et de l'efficacité du produit, beaucoup moins nocif que la cigarette,* » complète Julien qui habite à Fosses depuis deux ans. C'est lui qui a repéré ce local bien placé et pris contact avec la mairie, qui l'a aiguillé sur la Soppec, l'opérateur commercial du centre-ville. Ils ont emprunté pour faire les travaux d'aménagement et se relaient pour être présents six jours sur sept dans ce local de 55 m². Ils y proposent des produits plutôt végétaux que synthétiques. « *On choisit des produits propres et agréables au goût parce qu'on sait que sinon le sevrage ne marchera pas. Et on s'aligne sur les prix internet !* »

» *Vape Shop*, 7 place du 19-Mars-1962, 95470 Fosses. Tél. : 09 86 43 34 53. Courriel : contact@vapeshop95.fr. Aussi sur Facebook et Instagram : @VapeshopFosses. Ouvert du lundi au samedi de 10h à 19h30.

MAISON DE L'EMPLOI

La Fabrique remobilise et fait le show

Dans le cadre du projet « La Fabrique de la Remobilisation de Roissy Pays de France », douze personnes à la recherche d'un emploi ont participé pendant trois mois à Fosses, à des séances de remise à niveau (français professionnel, numérique, mobilité, culture général, droit du travail...), de préparation à l'emploi mais aussi de développement de la confiance et de l'estime de soi.

L'occasion pendant ce parcours de maîtriser les codes de la recherche d'emploi et de l'entreprise, mais surtout d'affiner ses choix professionnels et d'avoir les compétences de base nécessaires pour réaliser son projet. Une approche artistique proposée par la compagnie DK Bel est intégrée à cette démarche afin de valoriser toutes formes d'expression, de développer la confiance en soi, la cohésion de groupe, l'envie d'agir, la prise de conscience de son potentiel... Pour en savoir plus sur le projet « La fabrique de la Remobilisation de Roissy Pays de France » et plus généralement sur les actions emploi proposées à Fosses même ou non loin, rendez-vous à la Maison de l'Emploi à Fosses.

» *La Maison de l'Emploi*, 3 rue Fernand-Picquette. Ouverte du lundi au jeudi, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



→ Les participantes du parcours de préparation à l'emploi sont chaleureusement applaudies à l'issue de leur show « Délic » le 2 juillet dernier au centre social Agora.

Centre médico-dentaire

Quelques nouveautés au centre médico-dentaire du 8 avenue Henri-Barbusse.

Infirmière

Claudie Tavares-Mendes s'est installée en avril 2021 au cabinet médico-dentaire. Infirmière libérale, elle reçoit sur rendez-vous et se déplace à domicile pour tous les soins infirmiers. Tél. : 06 20 99 11 41.

Ostéopathe

Estelle Merilhou s'est quant à elle installée en octobre 2020 dans ce même cabinet et y exerce 2 à 3 jours par semaine. Tél. : 06 27 12 70 43.

Locaux

Le cabinet fait l'objet de travaux de rénovation pour assurer l'accessibilité de ses salles de consultation du rez-de-chaussée.

Une salle de consultation est disponible à la location pour une activité médicale ou paramédicale.

» *Cabinet médico-dentaire Henri-Barbusse*, 8 av. Henri-Barbusse, 95470 Fosses. Courriel : carolekoskas@orange.fr.

INITIATIVE 95

Créer sa micro-entreprise

Vous envisagez de lancer votre activité en micro-entreprise et souhaitez en savoir plus sur ce régime et les obligations qui en découlent ? Sur le fonctionnement et les erreurs à éviter ? Cet atelier est pour vous ! Il a lieu le mardi 14 septembre à 10h, en visio conférence. Il sera animé par une conseillère en création d'entreprise.

» *Initiative95*. courriel : accueil@initiative95.fr Tél. : 01 30 31 96 66.

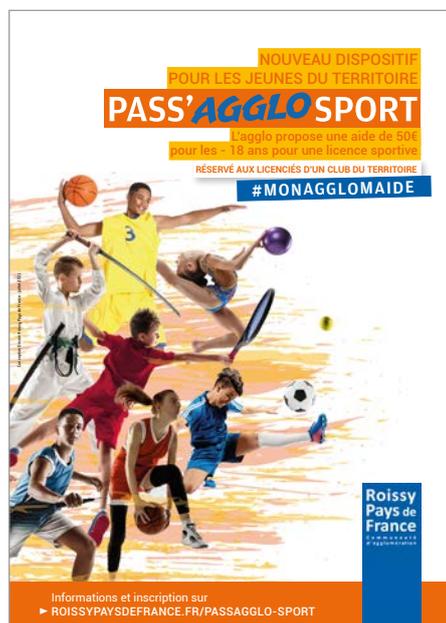


Roissy Pays de France aide les jeunes

Dans le cadre de son programme #monagglomaid, la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France lance le Pass'agglo Sport pour les jeunes inscrit.e.s dans ses clubs de sport et reconduit son soutien aux familles en prenant en charge une partie des frais liés au transport scolaire.

Le Pass'agglo Sport : une nouvelle aide de 50 € pour une rentrée sportive

Une aide de 50 €, complémentaire à l'aide gouvernementale, sera attribuée, sans conditions de ressources, pour chaque Fossatussien.ne de moins de 18 ans licencié.e, à l'année, dans un club sportif de Roissy Pays de France. Les familles n'ont rien à avancer, les associations sportives recevront directement



un remboursement de la communauté d'agglomération. Si le coût de l'inscription de l'enfant est inférieur à 50 € (cotisation + licence), l'agglomération remboursera le club à la hauteur du montant réel. Un seul Pass'agglo Sport sera accordé par saison et par jeune.

Deux étapes :

- La famille remplit un formulaire en ligne sur www.roissypaysdefrance.fr/passagglo-sport à partir du 1^{er} septembre 2021.
- Elle reçoit un coupon sport qu'elle devra présenter à l'association sportive le jour de l'inscription de l'enfant.

Deux conditions :

- Le club doit être affilié à une fédération sportive reconnue par le ministère des Sports. Retrouvez la liste des clubs affiliés sur www.roissypaysdefrance.fr/passagglo. Attention, les associations sportives scolaires ne sont pas concernées.
- Il faut impérativement que le ou la jeune adhérent.e prenne une licence annuelle : aucune réduction n'est accordée pour une licence de découverte d'une durée inférieure à une saison sportive.

Transports scolaires : une participation constante

Comme à chaque rentrée, les étudiants, lycéens et collégiens du territoire bénéficient



d'une aide de Roissy Pays de France pour leur mobilité. Remplissez votre dossier de titre de transport scolaire (carte Imagine'R ou carte bus régulière) et faites votre demande de subvention rapidement. Déposer un dossier est possible tout au long de l'année, mais plus tôt il est déposé, plus tôt il est traité.

» Plus d'informations en mairie et sur le site de l'agglo roissypaysdefrance.fr.

FORUM DES ASSOCIATIONS

SAMEDI 4 SEPTEMBRE À 10H-17H
GYMNASSE CATHY FLEURY ET STADE AUGUSTE DELAUNE

Pour découvrir, vous informer, vous inscrire, vous réinscrire

L'été avec le Point-Jeunes : vacances riches à prix mini

Cet été, les jeunes ont pris part à un large panel de sorties et d'activités. Des jeux sportifs aux sorties découvertes à l'île de loisirs de Cergy ou encore au Grand Rex. Qui a dit que passer de bonnes vacances n'était possible qu'aux Maldives ?

Avec ses partenaires et notamment avec le programme Quartiers d'été 2021, le Point-Jeunes a organisé des actions ludo-éducatives de proximité, des sorties culturelles, sportives ou orientées nature. Entre leurs journées au Parc Astérix ou à la plage à Berck-sur-Mer avec le service jeunesse de Louvres, ou encore leurs virées en VTT, les jeunes ont (re)découvert saveurs italiennes, gourmandises américaines ou parfums turcs à travers les ateliers « Saveurs du monde ».

Ils et elles ont également appris à observer les étoiles avec du matériel adapté et ont vécu une initiation au teqball avec Yassine Sahli en personne ! Le joueur, classé 12^e au niveau mondial, nous a fait le plaisir d'animer cet atelier sportif au jardin de Serrès. Nous le remercions.



→ Initiation au teqball : trois des jeunes participants avec Yassine Sahli et Sofia, animatrice du Point Jeunes.

Silence, ça tourne !

Chaque semaine, un défi thématique à relever et une sortie (minimum) ont rythmé les journées des inscrit.e.s. Mais ce n'est pas tout. Chaque mois, l'équipe d'animation fait découvrir aux jeunes un

thème à travers des ateliers créatifs ! Lors de la « semaine cinéma » du mois de juillet, les jeunes ont participé au tournage d'une vidéo ASMR¹ pour présenter le Point-Jeunes avec humour. Ne manquez pas sa diffusion sur la chaîne YouTube de la Ville (Ville de Fosses) le mercredi 1^{er} septembre à 15h.

En partenariat avec la CAF, les prix des sorties et séjours du Point-Jeunes sont modulés selon le quotient familial pour s'adapter aux besoins de toutes les familles. Cet été, qu'elles aient eu lieu à domicile comme le grand jeu Koh'Lantess, ou dans les villes alentours comme l'Escape Game à Aéroville, les activités ont été pensées avec originalité par l'équipe pour équilibrer détente, sport et découverte.



¹ ASMR = Autonomous Sensory Meridian Response. En français : réponse automatique des méridiens sensoriels. Sons étranges et paroles chuchotées sont censées déclencher un bien-être intense.

→ Une rencontre, un sourire, le coup de pouce intergénérationnel

Une association créée par des jeunes pour accompagner les moins jeunes.

Crystal Miyuna et Alison Marmitte, 20 ans chacune, se sont rencontrées à l'université de Creil. La première habite à Fosses « depuis toujours », c'est une ancienne élève de l'école Daudet, du collège Stendhal et du lycée Baude-laire. Crystal explique la genèse de leur association : « En cohabitant avec ma grand-mère, comme durant mon stage dans l'association Service et confort à la personne âgée (SCPA), j'ai pu constater que les seniors sont souvent isolé.e.s et ont parfois besoin d'aide et de compagnie. Or de nombreux jeunes seraient prêts à donner un peu de leur temps pour leur rendre service mais ne savent pas comment... Pourquoi ne pas créer une association qui va les mettre

en contact ? » Alison adhère tout de suite à l'idée : « Cette solitude des personnes âgées, ça me touche aussi. C'est une belle cause de lutter contre. Il n'y a pas beaucoup d'associations qui font ça. »

Les deux amies ont donc créé leur association en mai 2021 et se sont tournées vers le service association de la mairie (entre autres) pour la faire connaître. Ainsi elles souhaitent récolter quelques fonds pour financer leurs premières actions et leur communication en vendant des baumes à lèvres qu'elles ont fabriqués dans les règles de l'art. Pour les rejoindre et proposer vos services ou pour demander un coup de mains, une visite, il suffit de les contacter. L'adhésion se monte à 10 euros par an. Il faut avoir plus de 18 ans.



→ Crystal Miyuna (à gauche) et Alison Marmitte, les fondatrices de l'association Une rencontre, un sourire.

» Une rencontre, un sourire, 6 place de la Liberté, 95470 Fosses. Tél. : 06 58 93 04 29. Courriel : alison.mrmt@hotmail.fr.

À VOIR, À FAIRE



Le farniente, c'est terminé !

Si vous avez plus de 60 ans ou êtes retraité.e, vous pouvez participer aux ateliers animés par le foyer Bouquet d'automne. Chaque semaine, une sortie est programmée. N'oubliez pas de vous inscrire et de présenter votre pass sanitaire valide. Pour le déjeuner, la jauge est limitée à 12 personnes. Inscription une semaine à l'avance.

En septembre, vous retrouverez les ateliers récurrents : informatique les lundis et mercredis de 9h30 à 11h30 et atelier créatif les lundis à 14h, tricot les mardis à 14h, café-papotage le mercredi à 13h30.

- Lundi 6 : comité des usagers, 14h (pas d'atelier créatif)
- Mardi 7 : loto à Goussainville. Sur inscription, places limitées (5 € les deux cartons)
- Jeudi 9 : *le mot le plus long*, 14h
- Vendredi 10 : bowling, tarif : 5 € la partie et resto à Moussy-le-Neuf, menu : 25 €. Rendez-vous à 10h. S'inscrire avant le 30 août.



- Jeudi 16 : *scrabble* en duplicate à 14h
- Vendredi 17 : sortie à Compiègne (Oise) avec restaurant (menu à partir de 16,50 €)

et visite de Musée Antoine Vivenel et de l'exposition temporaire Albert Robida (4 €). Rendez-vous à 11h. S'inscrire avant le 2 septembre.

- Lundi 20 : marche de 10 km à Senlis, 10h (prévoir un pique-nique).
- Vendredi 24 : généalogie à 14h.
- Lundi 27 : atelier de sophrologie, 10h-12h. Sur inscription, avant le 16 septembre. Puis, les lundis du 27 septembre au 18 octobre dans la salle de danse de l'EMMD. Places limitées.
- Jeudi 30 : loto à Louvres. S'inscrire avant le 13 septembre (2,50 € le carton ou 5 € les trois)
- Vendredi 1^{er} octobre : *Taboo*, 14h.

Gratuit, sauf précisions contraires, et sur inscription. Nombre de places limité à huit personnes par activité. Seule la confirmation de la part du foyer vous garantit l'inscription, quelle que soit l'activité.

» Foyer Bouquet d'automne, Place Taslima Nasreen (accessible par l'avenue de la Haute-Grève, en face de la gendarmerie, ou par l'allée piétonne Gisèle-Halimi). Tél. 01 34 72 72 72.

La Grande dictée sur le parvis de la mairie

À vos stylos ! Cette année, rendez-vous samedi 18 septembre 2021 à partir de 13h30 sur le parvis de l'hôtel de ville (1 place du 19-Mars-1962).

» Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 septembre au Point-Jeunes. Tél. : 01 34 72 45 49.

LA GRANDE DICTÉE
en plein air

Samedi 18 septembre 2021
Place du 19-Mars-1962

Inscriptions auprès du Point-Jeunes,
rue Fernand-Picquette, Jardin de Serrès
(rez-de chaussée du gymnase Nelson-Mandela)

Avant le 15 septembre 2021

FOSSÉS

Du jazz manouche au cinéma de l'Ysieux

Le 30 septembre, ciné-concert de jazz manouche au cinéma de l'Ysieux. Rencontrez Ninine Garcia, poète de la guitare. Loin des exercices de virtuosité gratuite et des effets à sensation, il offre une musique sans fard, sans artifice.

Le documentaire de Bruno Le Jean, *Les Fils du vent*, présente Ninine Garcia ainsi que ses complices Angelo Debarre, Moreno et Tchavolo Schmitt. Eux aussi sont guitaristes et Manouches. Ils jouent et perpétuent la musique de Django Reinhardt. Ils cultivent aussi un certain sens de l'humour, de l'amitié, et une façon bien à eux de vivre debout.



» Cinéma de l'Ysieux, 1 place de la Liberté. Tél. : 01 34 09 31 34 (répondeur). Tarif : 3 €. Programme du festival PassWorld sur events.roissypaysdefrance.fr ou sur festival-passworld.com.

Relaxation avec Yoga de Fosses

Pour développer force, souplesse et réduire le stress et la fatigue, rejoindre les séances de yoga peut être la solution qui vous convient. Les horaires : mardi 19h-20h15 et 20h30-21h45, mercredi 18h-19h15, vendredi 12h10-13h25 et samedi 9h-10h15. Venez vous inscrire au Forum des associations, le samedi 4 septembre.

» Association Yoga de Fosses. Tél. : 01 34 72 74 40 ou 06 24 53 57 37, ou caldicote95@gmail.com



Forum des associations

Samedi 4 septembre, de 10h à 17h, au gymnase Cathy Fleury et au stade Auguste Delaune venez rencontrer les associations de la ville et des alentours. Pour découvrir, vous informer, vous inscrire, vous réinscrire. Sportives, artistiques, solidaires, etc. les associations seront là pour vous renseigner sur leurs activités.



Stratégie et agilité avec Fosses Escrime

Pour celles et ceux qui apprécient l'analyse et la précision du geste, les inscriptions au club d'escrime sont ouvertes depuis juin. Vous pouvez encore rejoindre le jeune club, qui a vu le jour en septembre 2020. Il propose plusieurs forfaits pour les enfants et pour les adultes, ainsi que la location de l'équipement (tenue, masque et épée) pour 40 € par saison. Les tireurs se retrouvent à la salle Delambre (Grande Rue, 95470 Fosses), en semaine ou le week-end, selon les catégories. L'association sera au Forum le 4 septembre.

» Fosses Escrime, 33 rue César-Franck.
Site : fosses-escrime.fr.
Mail : fosses.escrime@gmail.com

Accueil des nouveaux habitants

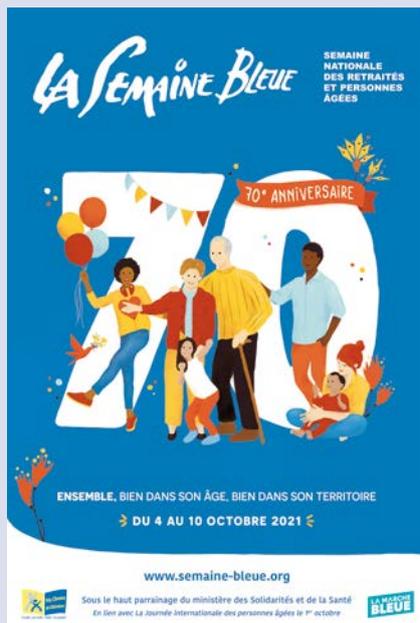


» Sur inscription avant le 30 août 2021 auprès de l'hôtel de ville, 1 place du 19-Mars-1962 ou du centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette.
Courriel : accueilagora@mairiefosses.fr.

La rentrée du centre social Agora

La Semaine Bleue du 4 au 8 octobre

La Semaine Bleue, semaine nationale des personnes âgées et des retraités, vise à mettre en avant la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle et à créer des liens entre générations.



Sur inscription à partir du mercredi 1^{er} septembre.

Lundi 4

Atelier cuisine mobile (en partenariat avec Malakoff Humanis) à 10h, suivi d'un repas partagé.
Jeux de société à partir de 14h.

Mardi 5

Loto avec le foyer Bouquet d'automne, 13h30-15h30.

Mercredi 6

Yoga du rire, horaire et lieu à déterminer.

Judi 7

Projection du film *Un jour tu vieilliras* au cinéma de l'Ysieux, 14h-16h, et conférence avec l'infirmière du centre médical de santé, 17h-19h.

Vendredi 8

Marche bleue en forêt. Rendez-vous à 9h30 sur le parking près du collège Stendhal.

Tournoi de domino avec le foyer Bouquet d'automne, 13h30-15h30.

» Centre social Agora, 1 rue Fernand-Picquette. tél. : 01 34 47 40 22.
Courriel : accueilagora@mairiefosses.fr

Les ateliers et les conférences

Café des rencontres : un vendredi par mois de 9h à 11h30, une pause-parents pour commencer la semaine. Le thème du 3 septembre : la rentrée scolaire !

Le LAEP : les mardis matin, le Lieu d'accueil enfants-parents reçoit les enfants de moins de 4 ans, non scolarisés, accompagnés par leur(s) parent(s) ou grands-parents. Cet accueil anonyme et gratuit permet aux parents d'accompagner leur(s) petit(s) dans la découverte de nouveaux jeux et de leurs semblables, dans un espace approprié. Reprise mardi 7 septembre de 9h à 11h30.

Une visio-conférence sur les aidant.e.s : repas partagé à partir de 12h30 suivi d'une visioconférence : *Prenez soin de ceux qui aident*, de 14h30 à 16h, mardi 14 septembre. Sur inscription à partir du mercredi 1^{er} septembre.

Conférence Plus de pas : vendredi 17 septembre, de 10h30 à 12h. En pré-lude à **5 ateliers** successifs les vendredis 24 septembre et 1^{er}, 8, 15 et 22 octobre. Sur inscription à partir du mercredi 1^{er} septembre.



Reprise des ateliers habituels à partir du 20 septembre. **Pré-inscriptions à partir du 6 septembre** à 9h par téléphone.

- Du bout des doigts (parents ou grands-parents et enfants de moins de 3 ans), le lundi 9h-11h. Reprise : lundi 20
- Remise en forme, le mercredi 9h30-10h30, et atelier parents-enfants (parents ou grands-parents et enfants de 4 à 10 ans), le mercredi 14h30-16h30. Reprise : mercredi 22
- Informatique, le jeudi 18h-19h (initiation) et 19h-19h45 (accompagnement en accès libre). Reprise : jeudi 23

Sans oublier l'atelier culinaire mensuel, le vendredi matin.

L'EMMD de A à Z



À l'École municipale de musique et de danse (EMMD), vous avez le choix entre sept instruments de musique et diverses pratiques collectives. Côté danse, deux disciplines s'offrent à vous ainsi que des ateliers. Enfin des projets réunissent musiciens et danseurs. Une école à la pointe de l'enseignement artistique.

A Adultes

Les cours individuels de musique sont destinés en priorité aux enfants et aux jeunes de Fosses, mais s'il reste des créneaux libres, les adultes peuvent en bénéficier.

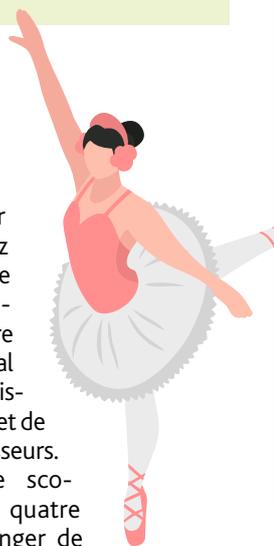
B Bilan de l'année 2020-2021

Durant les différentes phases de confinement, les enseignants de l'EMMD ont continué à accompagner leurs élèves dans l'apprentissage de leur art. Cours en vidéo, cours en visio-conférence, concerts ou chorégraphies enregistrés chez soi, édités par les enseignants et diffusés sur la chaîne YouTube de la ville... Des trésors d'ingéniosité, souvent chronophages, ont été déployés pour maintenir la motivation des élèves. Beaucoup ont relevé le défi et progressé malgré la distance.

NB : L'EMMD a accordé des réductions sur les inscriptions pour pallier les conséquences du suivi pédagogique à distance.

C Choix

Si vous n'avez pas pu assister aux portes ouvertes du 7 au 12 juin dernier et que vous hésitez encore, la journée découverte du dimanche 19 septembre à l'Espace Germinal vous permettra d'assister à différents cours et de rencontrer les professeurs. En début d'année scolaire, les élèves ont quatre semaines pour changer de cours ou renoncer. Dans ce dernier cas, le remboursement des inscriptions est opéré.



D Danse

Après les cours d'éveil et d'initiation proposés pour les enfants de 4 à 7 ans, la danse classique et la danse contemporaine s'offrent aux jeunes à partir de 8 ans. Ils sont complétés par des ateliers chorégraphiques. Le cursus des études est structuré en cycles, suivant le schéma établi par le ministère de la Culture. Les deux cours hebdomadaires par discipline peuvent être complétés par des ateliers chorégraphiques. Les cours sont assurés par des professeurs diplômés dans leur spécialité, et passionnés par la transmission de la danse.

E Équipe

Quinze professeurs enseignent à l'EMMD. Découvrez-les sur le site de la ville (www.ville-fosses95.fr/culture). Hélène Frissung, professeure de violon, en est la directrice pédagogique. Elle est assistée par Nathalie Cheramnac, assistante administrative.

F Formation musicale

Le cours qui donne toutes les clés pour comprendre la musique : non seulement le solfège, le langage des musiciens qui permet de jouer ensemble, mais aussi l'histoire de la musique. La formation musicale prépare et complète l'apprentissage instrumental tout au long du cursus musical avec un cours hebdomadaire. Cette discipline offre une expérience de l'art musical dans son ensemble, et vise la compréhension et l'appropriation du langage musical. Elle permet de développer l'oreille et la culture musicale par la pratique vocale, instrumentale et corporelle, l'audition et la lecture.

G Ganzà

Ce petit instrument de percussion brésilien, cylindrique et rempli de billes ou graines, est utilisé dans les orchestres de batucada. La

Batuc' à Fosses répète le samedi matin sous la direction de Youry Requena et se produit lors de différentes manifestations : fête de la ville, commémorations. Accessible à tous, enfants et adultes, débutants ou confirmés, la batucada offre une approche originale et ludique de la musique. Les instruments sont prêtés par l'EMMD.

H Horaires

Accueil administratif de 10h à 12h et de 14h à 18h les lundi, mardi, mercredi et vendredi, et de 14h à 20h le jeudi. Les cours ont lieu tous les jours du lundi au samedi, suivant les disciplines. Le planning est établi en début d'année avec chaque professeur.e : renseignements auprès de l'administration.

I Inscriptions

Les inscriptions pour l'année scolaire 2021-2022 ont lieu le samedi 4 septembre entre 10h et 17h au Forum des associations. Elles peuvent également se faire auprès de l'administration de l'EMMD aux heures d'ouverture jusqu'au 3 septembre (dans la limite des places disponibles par discipline et professeur).

J Jazz

Le jazz englobe une multitude de courants et d'univers musicaux et permet d'aborder l'improvisation. Un cours de jazz-band junior a lieu cette année le mercredi de 17h30 à 19h30, en partenariat avec l'EMMD de Marly-la-Ville. Il est ouvert à tous les instrumentistes à partir de trois années de pratique instrumentale.

K Kiosque à musique

Il se trouve au jardin de Serrès. Lors de la dernière Fête de la ville, le 3 juillet il a accueilli les prestations d'élèves de l'EMMD et de musiciens locaux.



L Location

Des instruments de tailles variées sont disponibles à la location. N'hésitez pas à en profiter pour la première année d'enseignement, avant d'être sûr que l'instrument choisi plaira à votre enfant. Le prix varie de 5 à 50 euros (selon le quotient familial du foyer) pour la location d'un instrument à l'année !

Le studio insonorisé de musiques actuelles est disponible à la location pour les musiciens en solo, en duo ou en groupe (3 à 5 personnes). Ce studio peut également être réservé pour des ateliers accompagnés par un professionnel. Renseignements à l'accueil de l'EMMD.

M Musique

Vous avez le choix entre la batterie, la clarinette, la flûte traversière, la guitare, le piano, le saxophone et le violon. Les cours sont individuels mais vous pouvez aussi pratiquer ces instruments collectivement à travers le jazz-band, les ateliers de musiques actuelles, les ensembles de flûtes, de violons, de guitares, les chorales (adultes et enfants), ainsi que la batucada. Sans oublier bien sûr le parcours indispensable de formation musicale (voir ci-dessus).

N Nouveauté

Nouveau cette année : un cours de danse contemporaine pour adultes le mercredi de 20h30 à 22h.



O Orchestre symphonique

Un partenariat avec l'Orchestre symphonique du campus d'Orsay (OSCO) permet aux élèves instrumentistes ainsi qu'à la chorale adulte de participer à un concert symphonique à Fosses. Voir l'encadré Spectacles.

P Parquet

Les 114 m² de parquet du studio de danse sont dédiés à la danse. Les chaussures de ville ou de sport sont interdites. Seuls les chaussons de danse (y compris les pointes) sont autorisés sur cette surface. Ou les pieds nus !

Q Quotient familial

Les tarifs sont étudiés pour permettre à chacun.e, quelle que soit la situation financière de son foyer, de suivre les cours de musique et/ou de danse. Ils varient selon le quotient familial de chaque foyer et sont dégressifs lorsqu'un 2^e membre de la famille est aussi élève. Ils sont disponibles sur le site internet de la mairie et à l'accueil de l'EMMD.

Si votre QF n'est pas déjà calculé par le service des affaires scolaires de la mairie, apportez votre dernier avis d'imposition au secrétariat de l'EMMD.

R Règlement intérieur

Il est distribué à chaque élève au moment de l'inscription et recense les droits et devoirs de chacun. À lire de A à Z.



Q Quintette à vents

Lise Mariage, professeure de clarinette de l'EMMD, vous propose un concert avec le quintette Linos le dimanche 19 septembre à 17h à l'église Saint Etienne dans le cadre des Journées du patrimoine. Cette formation est composée d'une flûte, une clarinette, un hautbois, un basson et un cor et interprétera un programme autour du thème des arts mis en musique.

S Spectacles

Un concert de Noël a lieu généralement à l'église Sainte-Thérèse en décembre (date à venir).

Archéa en scène ! est un spectacle imaginé par Julie Tar, professeure de danse contemporaine, mêlant musique et danse sur le thème de l'archéologie. Il aura lieu le dimanche 23 janvier 2022 au musée Archéa à Louvres.

Le concert d'hiver est programmé le samedi 12 février 2022 à l'Espace Germinal.

En scène ! Légendes urbaines, Un spectacle alliant danse, musique et art dramatique, élaboré avec quatre écoles du territoire et l'appui du Conseil départemental, sera donné le dimanche 10 avril 2022 à l'Espace Germinal.

Le concert de fin d'année est prévu le samedi 21 mai à l'Espace Germinal.

Le spectacle de danse de fin d'année est programmé les vendredi 24 et samedi 25 juin 2022 à l'Espace Germinal.

Le 3^e concert symphonique avec l'Osco est prévu le dimanche 3 juillet 2022 au gymnase Cathy Fleury, avec un programme de musique anglaise.

NB : Les élèves de l'EMMD peuvent participer à des ateliers en lien avec les spectacles de l'Espace Germinal, et profiter, ainsi que leurs accompagnateurs, d'un tarif préférentiel dans le cadre du Parcours du Spectateur.

T Tutus musicaux

Les Tutus Musicaux est une association qui rassemble les parents des élèves de l'EMMD. Elle organise en début d'année une bourse aux équipements (instruments, partitions, justaucorps, etc.) et s'implique dans les événements de l'école. Un partenariat précieux et apprécié.

U Ut

Ut c'est le vieux nom de la note Do ! Dès les cours d'éveil musical (à partir de 5 ans), on découvre les notes, les sons, les rythmes et on joue avec !

V Vacances

L'EMMD se cale sur les vacances scolaires. Les cours ont lieu durant le temps scolaire.



W Week-end

Les cours du samedi sont donc assurés lorsque les vacances commencent le lundi suivant. Les répétitions de batucada ont lieu aussi le samedi matin.

X Xylophone

L'éveil musical (pour 5-7 ans) permet de découvrir cet instrument, entre autres sonorités et activités ludiques...

Y Youtube

Les vidéos tournées par les professeurs de l'EMMD sont souvent partagées sur la chaîne Youtube de la ville : Ville de Fosses. Vous pouvez en profiter à tout moment !

Z Zéro exclusion

Plusieurs professeurs ont suivi une formation pour enseigner leur discipline aux personnes en situation de handicaps divers, ou « publics empêchés ». Cet enseignement adapté fait partie du projet éducatif de l'EMMD. Renseignez-vous auprès de l'administration pour un accueil personnalisé et adapté.



» *Ecole municipale de musique et de danse*,
1 place du 19-Mars-1962, 95470 Fosses.
Tél. : 01 34 47 35 40.
Courriel : emmd@mairiefosses.fr.

Les Journées du patrimoine : 18 et 19 septembre 2021

Notre patrimoine se dévoile et s'expose, se joue et se partage avec la terre fouillée par les archéologues, l'air soufflé par les instruments à vent, l'eau revisitée par les danseurs et... le feu de la passion de tous les acteurs : bénévoles, artistes et publics !

Avec la JPGF, la terre des ancêtres

Le samedi 18 et le dimanche 19 septembre, de 10h à 18h30.

Avant la construction du centre d'interprétation, l'association Jeunesse Préhistorique et Géologique de France (JPGF) a réalisé une nouvelle campagne de fouille au village cet été. Il s'agissait de remettre au jour deux escaliers médiévaux découverts en 1996 et de tenter de découvrir à quoi ils servaient. Ce faisant, des centaines de pots brisés et quelques uns entiers ont été retrouvés, ainsi que d'autres témoins de la vie quotidienne : accessoires perdus ou hors d'usage, objets de toilette, outils de potiers, etc. Ces découvertes sont présentées par les archéologues de l'association tout au long du week-end.



→ Les bénévoles de la JPGF en pleine excavation méticuleuse des escaliers médiévaux en juillet dernier.

» Accès par le parking de l'école Alexandre-Dumas, rue de la Mairie, et le parvis de l'église Saint-Étienne. Visites toute la journée. Site : jpgf.org. Tél. : 01 39 90 63 82.

Concert : des vents et des arts

Dimanche 19 septembre à 17h à l'église Saint-Etienne

Lise Mariage, professeure de clarinette à l'EMMD, vient jouer avec son quintette à vent, *Le Quintette Linos*, à l'église Saint-Etienne au village.

Ce concert *Autour des Arts* s'articule autour des différentes disciplines artis-

tiques mises en musique : opéra, peinture, danse pour solliciter l'imagination au fil de mouvements très contrastés et surprenants. Au programme : Rossini, Moussorgski, Fauré.

» *Eglise Saint Etienne, 22 Grand-Rue, Fosses Village. Concert gratuit sur réservation auprès de l'EMMD : 01 34 47 35 40.*



© Quintette Linos

Avec Archéa, La Fontaine et la rivière

Dimanche 19.

À l'occasion de ses 10 ans, le musée Archéa vous offre deux spectacles en plein air à Louvres.

» *« La Fontaine »* par le *Théâtre sans toit*. Deux comédiennes interprètent une dizaine de fables de Jean de La Fontaine avec des marionnettes dans le décor du château d'Orville. Une mise en scène en sons et en images faisant appel à tous les sens.



© Le Théâtre sans toit

» *« The River »* par la compagnie de danse contemporaine *Ex Novo*, en partenariat avec le festival de Royaumont, à 14h, 15h30 et 17h sur le parvis du musée et sur le site archéologique d'Orville. Cette pièce repose sur l'expérimentation du déséquilibre constant des deux danseurs.

» *Archéa, 56 rue de Paris, 95380 Louvres. Tél. : 01 34 09 01 02. Site : archea.roissypaysdefrance.fr*



© Stéphane Bahic

Activité estivale

Les services techniques ont mené de nombreux travaux durant l'été, avec des effectifs réduits. Exemples en images.



L'entreprise Filloux a refait en août la chaussée et les trottoirs de la rue des Tulipes.



Sur certaines rues qui donnent sur l'avenue du Mesnil, les services techniques ont installé des panneaux Stop ou Cédez le passage et réalisé le marquage au sol. Ici sous l'œil avisé du maire, Pierre Barros.

Entretien des espaces verts

Avec les pluies fréquentes, les végétaux ont énormément poussé cet été. L'équipe des espaces verts n'a pas pu passer plus souvent que prévu pour désherber, tondre ou faucher, d'autant qu'aucun saisonnier n'a pu être embauché cet été. Merci pour votre compréhension.

Entretien des trottoirs, des sentes et venelles...

N'oubliez pas que les trottoirs qui longent votre logement doivent toujours être dégagés (désherbés sans pesticides, débarrassés des feuilles mortes, déneigés...) pour ne pas entraver le passage des piétons ou les exposer à des chutes. De plus, balayer régulièrement empêche les graines des mauvaises herbes de trouver un terrain propice pour pousser... Merci pour votre collaboration.



Des nouveaux visiophones aussi pour l'école La Fontaine : un à chaque porte.

Réaménagement du groupe scolaire Daudet

À l'école Daudet élémentaire, pour accueillir une classe supplémentaire, les locaux sont réorganisés. Les salles périscolaires sont transformées en salle de classe. Une autre très vaste est divisée pour recréer une nouvelle salle périscolaire.

Au cimetière, un nouveau columbarium est installé. L'équipe des espaces verts va l'agrémenter de plantations.



Dans les écoles

À l'école Dumas, deux classes sont repeintes (ici celle de Madame Rossi), un système de visiophone installé et l'alarme-incendie remplacée. Dans le préau : un tableau noir géant est créé en repeignant le mur avec une peinture ardoise.



À l'école Mistral, les toilettes du 2^e étage sont rénovées. Et des réparations sont réalisées.



Carnet

Naissances

- Anaïs BIRAU, née le 7 juin
- Rahim AIT OUFFELA, né le 1^{er} juillet 2021

Mariage

- Kadah AL HASOON et Mohammed SALAH MEHDI, le 14 août 2021

Décès

- Guy SLOMKA, le 17 juillet 2021

Rappel : pas de publication sans l'accord des familles.

Une brocante au cœur de la ville

Comme prévu l'an dernier, la brocante s'installe au centre-ville le dimanche 3 octobre. Explorez vos greniers, caves et placards, réservez votre stand, constituez votre équipe de choc, préparez vos cartons et c'est parti pour une journée de bonnes affaires et de joyeux moments.

À partir du jeudi 2 septembre et tous les mardis et jeudis de 14h à 16h jusqu'au 23 septembre, vous pouvez venir en personne réserver un stand au service Vie locale et payer en espèces (ou en chèque). Les emplacements sont attribués par le service.

Vous pouvez aussi télécharger le formulaire qui vous convient (Fossatussiens et associations ont des tarifs préférentiels) sur le site de la ville et le glisser rempli dans la boîte aux lettres de la mairie, avec le chèque qui correspond à votre réservation (à l'ordre du Trésor Public) avant le 24 septembre.

Le service vous enverra le talon de votre bulletin d'inscription avec le numéro et l'emplacement de votre stand. Ne l'oubliez pas le jour J, ce sera la preuve que vous avez acquitté le droit d'exposer et de vendre.

Attention, cette année, compte tenu de la localisation en centre-ville, il ne sera pas possible de laisser votre véhicule sur place. Après l'installation, entre 5h et 8h du matin, vous devrez aller le garer ailleurs et ne pourrez le ramener sur les lieux qu'à la fin de la brocante à 18 h.

Enfin, il faudra bien respecter les mesures sanitaires en vigueur pour que chacun vende ou achète en toute sécurité ce qu'il ou elle souhaite et passe un bon moment.

NB : En cas d'annulation de la brocante à cause de la situation sanitaire (arrêté municipal ou préfectoral ou mesure gouvernementale), et dans ce cas seulement, les sommes versées pour la réservation seront remboursées.

» Service Vie locale. Tél. : 01 34 47 40 49 ou courriel : vdescamps@mairiefosses.fr

Impôts locaux : le point

Des changements concernant la taxe d'habitation et les taxes foncières peuvent entraîner des surprises à la lecture des avis d'imposition locale qui doivent nous arriver bientôt. Pas de panique, *Fosses Mag* vous explique.

La taxe foncière sur les propriétés bâties répartie différemment

La loi de finances 2020 a instauré pour 2021 le transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes. Ainsi, sur les avis d'imposition la colonne département disparaît et le taux d'imposition du département s'ajoute à celui de la commune.

Ce n'est donc pas une augmentation votée par le conseil municipal : le taux communal est resté stable (25,32 %) mais on y a ajouté le taux départemental (17,18 %). Ainsi, le taux communal de **taxe foncière** passe à **42,50 %** (voir tableau ci-dessous).

Pour les contribuables, les taux sont donc inchangés. Cependant, même si la ville a gelé les taux communaux, l'État a augmenté les bases d'imposition. Résultat : le montant de cette taxe devrait augmenter (variations selon les caractéristiques de la propriété bâtie).

La taxe d'habitation vouée à disparaître

Déjà 80 % des contribuables sont exonérés de la taxe d'habitation. Les 20 % qui

n'ont pas encore été exonérés en raison d'un revenu fiscal de référence trop élevé bénéficient cette année d'une exonération de 30 %.

Le simulateur disponible sur impots.gouv.fr permet d'être informés rapidement sur son exonération ce qui permet de moduler son prélèvement mensuel. Il suffit d'entrer le revenu fiscal de référence de 2019 et le nombre de parts composant le foyer fiscal.

Des recettes inchangées pour la ville

On pourrait croire que les villes bénéficient de l'ajout de la part départementale pour la taxe sur le foncier bâti mais cela n'est pas le cas. En effet, cette mesure a été prise pour compenser la disparition progressive de la taxe d'habitation. Si la compensation est trop généreuse, l'Etat prélève le surplus. Si elle est au contraire insuffisante, l'Etat versera la différence à la commune, en fonction de ce que la ville aurait perçu si la taxe d'habitation avait été maintenue. Pour résumer, les villes ne perçoivent pas plus de recettes.

» www.impots.gouv.fr

Département : 95 **2020** Commune : 250 FOSSES

TF2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2019	25,32 %	%	3,94 %	17,18 %	0,632 %	6,94 %	0,354 %	
	Taux 2020	25,32 %	%	3,94 %	17,18 %	0,632 %	6,94 %	0,354 %	
	Base Cotisation Cotisation lissée								

Département : 95 **2021** Commune : 250 FOSSES

TF2021		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2020	42,50 %	%	3,94 %	17,18 %	0,632 %	6,94 %	0,354 %	
	Taux 2021	42,50 %	%	3,94 %	17,18 %	0,632 %	6,94 %	0,354 %	
	Base Cotisation Cotisation lissée								

Les nouveautés de la rentrée

Des nouveautés vont faciliter la vie des parents des écoliers de Fosses, de la maternelle au CM2. La mairie met en place de nouvelles procédures pour répondre à leurs attentes : délais plus courts pour annuler ou modifier les réservations, facturation sur la base des services consommés et outil numérique plus ergonomique.

L'Espace Citoyens remplace l'Espace Famille

L'Espace Famille évolue. À compter du 1^{er} septembre, l'Espace Citoyens le remplace. Plus ergonomique, plus simple et avec la facturation sur la base des consommations réelles, et toujours la possibilité de payer en ligne, cette nouvelle solution numérique va rendre la vie des parents plus facile.

Chaque famille qui a déjà un compte ouvert sur l'Espace Famille aura reçu fin août un mail indiquant les identifiants et mot de passe de chaque parent pour activer leurs comptes respectifs sur l'Espace Citoyens. Sauf imprévu, tous les éléments (informations, réservations...) de leur compte Espace Famille seront transférés automatiquement sur l'Espace Citoyens. Toutes les démarches se feront sur cet Espace Citoyens à compter du 1^{er} septembre 2021.

Inscription et réservations : respecter les délais

Deux étapes sont incontournables pour que les écoliers puissent bénéficier, au tarif le plus juste, des services péri et extra scolaires : garderies du matin et/ou du soir, restauration scolaire, centre de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires.

1. Mise à jour du quotient familial via internet ou en mairie

Avant le 30 septembre 2021, les parents transmettent via l'Espace Citoyens ou en mairie leur avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019 pour la mise à jour du quotient familial pour la facturation des services consommés en septembre.

Attention, sans ce document fourni à temps, c'est le tarif le plus haut qui est facturé.

2. Réservations via internet ou en mairie

Que la réservation soit mensuelle ou ponctuelle, elle doit toujours être réalisée **avant le 20 du mois précédant** celui



concerné. Pour octobre, il faut donc faire ses réservations avant le 20 septembre que ce soit sur la fiche papier ou sur l'Espace Citoyens.

NB : Les familles ont aussi la possibilité d'inscrire leurs enfants à l'année.

Pour être effectives à la rentrée scolaire 2021-2022, les réservations auront été finalisées avant le 20 août 2021 en mairie ou sur l'Espace Famille.

Nouveau : la post-facturation

À partir de septembre, les parents seront facturés à la fin de chaque mois. Les consommations réelles seront établies grâce aux réservations préalables et aux annulations transmises dans les délais impartis pour établir la facturation. Finis les avoirs sur la facture suivante !

Nouveaux délais pour annuler ou modifier les réservations

• Pour la restauration scolaire (cantine) et l'accueil de loisirs du mercredi : il est

possible d'annuler ou modifier une réservation jusqu'à **5 jours ouvrés**¹ avant le jour concerné.

Exemples

Juliette est inscrite le jeudi 16 septembre à la cantine. Les parents peuvent annuler cette réservation au plus tard le jeudi 9 septembre.

Roméo est inscrit le mercredi 22 septembre au centre de loisirs. Les parents peuvent annuler cette réservation au plus tard le mercredi 15 septembre.

- Pour les accueils périscolaires (garderies du matin et du soir) : il est possible d'annuler et/ou modifier les réservations jusqu'à **2 jours ouvrés** avant le jour concerné.

Exemple

Léa et Yanis sont inscrits à la garderie du matin le lundi 13 septembre, leurs parents peuvent annuler cette réservation jusqu'au jeudi 9 septembre.

- Pour l'accueil de loisirs pendant les vacances scolaires : les annulations et/ou modifications doivent être faites avant la date butoir indiquée sur le formulaire d'inscription.

Jours et heures d'ouverture du service périscolaire

- Lundi de 13h30 à 17h15
- Mardi, Mercredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h15
- Jeudi de 14h30 à 19h45
- Vendredi de 9h à 11h45

» Courriel : periscolaire@mairiefosses.fr et tél. : 01 34 47 40 07 / 35 50.

¹ Les jours ouvrés sont les jours habituellement travaillés. On ne compte pas les samedis, dimanches et jours fériés.

→ RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS

Le maire, **Pierre Barros**, reçoit sur rendez-vous le jeudi de 18h à 19h45.
Tél. : 01 34 47 40 01

Les adjoints au maire et les conseillers municipaux délégués ont chacun des domaines d'expertise. Appelez le numéro correspondant en mairie pour prendre rendez-vous.

Personnel communal, relations aux populations, mobilité, qualité du service public

Jacqueline Haesinger, 1^{re} adjointe
Tél. : 01 34 47 40 01

Finances, affaires économiques, emploi et insertion

Blaise Ethodet, 2^e adjoint
Tél. : 01 34 47 40 01

Culture et coopération internationale

Florence Leber, 3^e adjointe
Tél. : 01 34 47 40 01

Transition écologique, environnement et droit des sols

Dominique Dufumier, 4^e adjoint
Tél. : 01 34 47 45 44

Action sociale, aide aux personnes âgées et handicapées, solidarités locales

Léonor Serre, 5^e adjointe
Tél. : 01 34 47 40 30

Urbanisme, travaux, qualité des espaces publics

Patrick Muller, 6^e adjoint
Tél. : 01 34 72 24 41

Enfance et vie scolaire

Jeanick Solitude, 7^e adjointe
Tél. : 01 34 47 40 01

Sports, festivités et vie associative

Jean-Marie Maille, 8^e adjoint
Tél. : 01 34 47 35 49

Jeunesse

Cindy Bourguignon, conseillère municipale déléguée. Tél. : 01 34 47 40 01

Gestion urbaine et citoyenne de proximité, tranquillité publique

Gildas Quiquempois, conseiller municipal délégué. Tél. : 01 34 47 40 11

Transition écologique, environnement et éco-citoyenneté

Lauren Lolo, conseillère municipale déléguée. Tél. : 01 34 47 45 44

Filières courtes

Michel Nung, conseiller municipal délégué. Tél. : 01 34 47 40 01

→ PERMANENCES

CIDFF (Centre d'information des droits pour les femmes et les familles)

Les permanences du CIDFF ont lieu au centre social Agora. Une juriste reçoit sur rendez-vous le mardi matin et une psychologue, sur rendez-vous également, les 1^{er}, 2^e et 4^e vendredis du mois de 14 h à 17 h.
Tél. : 01 34 47 40 22.

Cramif (Caisse régionale d'assurance maladie d'Île-de-France)

Lundis matin, de 9 h à 12 h au centre social Agora.
Rendez-vous à prendre au 36 46 (prix d'un appel local depuis un poste fixe). Demander le service social.

Ecrivain public

Les jeudis après-midi, sur rendez-vous au centre social Agora.
Tél. : 01 34 47 40 22.

CAF (Caisse d'allocations familiales)

L'assistante sociale assure différentes missions auprès de familles ou individus en difficultés :

- parents isolés avec un enfant de moins de 3 ans, pour le RSA,
- personnes en cours de séparation ou qui ont perdu leur conjoint ou un enfant,
- jeunes parents (naissance ou adoption) en difficulté,
- bénéficiaires CAF en situation d'impayés de loyers,
- personnes en situation de précarité : soutien à la parentalité, projets de vacances.

Au centre social Agora le lundi de 14 h à 17 h.

Prendre rendez-vous au 01 34 07 16 97.

Udaf95 (Union départementale des associations familiales du Val d'Oise)

Médiations familiales pour les membres de famille qui vivent une séparation, un conflit, une situation de rupture. Les lundis au centre social Agora. Sur rendez-vous au 01 30 75 00 25 ou par mail : amp-udaf95@udaf95.fr

Avocat conseil

À l'hôtel de ville : un samedi par mois de 10 h à 11 h 45. Plus d'infos au 01 34 47 40 40. Prochaines permanences : samedi 25 septembre.

À la Maison de la justice et du droit à Villiers-le-Bel, 2 rue Pompon, sur rendez-vous en téléphonant au 01 34 19 87 52.

Fnac (Fédération nationale des anciens combattants d'Algérie)

Permanences suspendues jusqu'à nouvel ordre.

18

→ L'ÉCHO DES POMPIERS

Les dangers de l'électricité

L'électricité est un danger invisible, inodore et silencieux. Chaque année en France, 2300 personnes sont victimes d'accidents domestiques dus à l'électricité et 160 en meurent. Souvent à cause d'installations électriques qui ne sont plus aux normes.

L'électrisation est la traversée du corps humain par un courant électrique qui ne tue pas, mais qui peut avoir les conséquences suivantes :

- brûlures électrothermiques (le corps est parcouru par le courant) ou des brûlures indirectes par arc électrique ou encore des brûlures par contact (échauffement d'un conducteur).
- contraction musculaire involontaire : projection loin du conducteur (muscles extenseurs), téτανisation et impossibilité de lâcher le conducteur (muscles préhenseurs), dysfonctionnement circulatoire (perturbation du rythme cardiaque).

L'électrocution est le décès d'une personne suite au passage du courant électrique dans son corps, en somme, il s'agit d'une forte électrisation. Les principaux symptômes entraînant la mort : fibrillation, tétanie, destruction des cellules, traumatismes dus aux chocs électriques.

Que faire si une personne s'électrocute ?

Ne la touchez pas car vous risquez d'être électrocuté.e à votre tour (sur-accident). Coupez d'abord le courant au disjoncteur principal et/ou repérez et débranchez l'appareil électrique. Séparez la victime de la source électrique avec un objet sec et non conducteur en gardant vos pieds au sec. Prévenez les secours. Si la personne est inconsciente mais qu'elle respire, allongez-la avec délicatesse sur le côté pour éviter l'étouffement (position latérale de sécurité). Si la personne ne respire plus, pratiquez les gestes de réanimation tels que le bouche-à-bouche et/ou le massage cardiaque, jusqu'à l'arrivée des pompiers ou du Samu.

EXPRESSIONS DE LA MAJORITÉ

Fosses, la ville que j'aime

Garder le cap sur les projets

L'heure de la rentrée a sonné ! Ne soyons pas nostalgiques de ce temps d'été bien mérités !

Gardons en mémoire la fête de la ville, le cinéma en plein air, les terrasses d'été, Fosses plage, tant d'événements culturels et festifs qui ont scandé ces deux mois et ont fait revivre la ville après une année sanitaire bien chargée. Gardons aussi en mémoire ces moments chaleureux où nous nous sommes retrouvés, où nous avons apprécié l'énergie déployée par l'ensemble des agents de la ville pour donner vie à ces moments : un grand merci à eux et à vous tous pour ces retrouvailles si agréables !

Une nouvelle saison commence et donne lieu à de belles opportunités. Septembre est le moment idéal pour se lancer de nouveaux défis et entrer dans une dynamique positive : de la réussite, de la bonne humeur et de l'épanouissement, c'est ce que je vous souhaite pour cette nouvelle année scolaire ! Gardons le cap sur les projets et faisons en sorte que les bons moments soient notre quotidien.

Pour la majorité Florence Leber



EXPRESSIONS DE L'OPPOSITION

Union pour Fosses

Première force politique des territoires !

Les élections départementales et régionales de juin dernier ont été un succès indiscutable pour la Droite et le Centre, celles-ci incarnent désormais la première force politique des territoires et sont en bonne voie pour devenir la première force politique du pays.

Le Groupe Union Pour Fosses est fier d'avoir présenté deux candidats aux élections de juin dernier. Votre élue Djamilia Amgoud était candidate aux élections régionales sur la liste « Ile-de-France Rassemblée » menée par Valérie Pécresse et qui a remporté le scrutin. Votre élu Didier Eischen était candidat aux élections départementales dans le canton de Fosses, largement en tête, il est désormais Conseiller départemental suppléant.

Votre confiance renouvelée et renforcée nous honore. Plus que jamais, nous sommes déterminés à poursuivre et amplifier notre combat pour nos convictions et les valeurs de la République. Pour continuer le combat, nous vous invitons à venir rejoindre nos différents cercles de réflexion (transition écologique, focus sur l'économie locale, égalité des chances, ville numérique, nouveau démocratique, etc.). Enrichissons-nous de nos analyses et expériences afin d'effectuer des propositions pour ensemble réinventer notre ville.

Si vous souhaitez en savoir plus ou nous rejoindre vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse suivante : info@unionpourfosses.fr

Prenez soin de vous et de vos proches. Restons solidaires, bienveillants et unis.

Le groupe Union Pour Fosses



LA GRANDE DICTÉE

en plein air

Samedi 18 septembre 2021
Place du 19-Mars-1962

Inscriptions auprès du Point-Jeunes,
rue Fernand-Picquette, Jardin de Serrès
(rez-de chaussée du gymnase Nelson-Mandela)

Avant le 15 septembre 2021

**PASS SANITAIRE
OBLIGATOIRE**


FOSSES
LA VILLE A LA CAMPAGNE